

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 3 juin 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 27 mai 2019, s'est réuni le 3 juin 2019, sous la présidence de Monsieur Claude VIAL, Maire.

Présents : Monsieur Claude VIAL (Maire) - Madame Corinne BARBASSO-BRUAS - Monsieur Paul ROCHEFORT- Madame Florence RODET-CURTY - Monsieur Michel DUPREZ- Monsieur Joseph MARTIN(Adjoints) - Monsieur Jean-Claude MATILLON - Monsieur Maurice GUERRIERI- Monsieur Serge OLLAGNIER - Monsieur Patrice SAUVAGEON - Madame Hélène HUGUES - Madame Pascale PERRIN- Madame Marie-Laure RUÉ - Madame Renée OECHSLIN - Madame Agnès ESPINOUX - Monsieur Olivier ARAUJO- Monsieur Thierry DUCHARNE - Monsieur Gilles GIRE .

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Annie LEGROS à Madame Florence RODET-CURTY
Madame Laurence FLANDIN à Madame Corinne BARBASSO-BRUAS
Madame Carole CHAVANET à Monsieur Olivier ARAUJO

Absents:

Monsieur Bruno METRAL - Monsieur Martin GUILLEMOT- Madame Véronique DUGOUJON- Madame Nathalie MASSENZIO - Monsieur Mathieu VAN HAESEBROECK- Madame Arielle CABON

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 21

Secrétaire de séance : Monsieur Serge OLLAGNIER

Affichage du compte-rendu sommaire : 6 juin 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL

A L'UNANIMITÉ

APPROUVE les procès-verbaux des séances du 28 mars et du 10 avril 2019

Par 16 voix CONTRE, 2 voix POUR et 3 ABSTENTIONS

DÉCIDE de ne pas vendre l'appartement légué à la Commune de CHARLY par Monsieur AIRAUDI ;

A L'UNANIMITÉ

DÉCIDE d'accorder une gratification sous forme de chèques cadeaux aux agents recevant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention pour la réfection de l'éclairage des courts de tennis.

AINSI DÉLIBÉRÉ

Claude VIAL,

Maire de CHARLY.